



GUIRY EN VEXIN

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 15 décembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le quinze décembre à 20h30,
Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Michel CATHALA, Maire

Présents : M Michel CATHALA - M Dominique FLAMENT - Mme Agnès BERNARD - M Dominique BERSIER – Mme Sophie MULLER – Mme Elisabeth LE BOUCHER - M Jean-Baptiste MATHON - M Timothée JAILLET

Absents : M Nicolas de MAISTRE (pouvoir donné à Mme Agnès BERNARD) - M Gabriel de MONTFORT (pouvoir donné à M Dominique FLAMENT)

Secrétaire de séance : Mme BUSSO Laure

Ordre du jour

- 1- *Compte-rendu du Conseil Municipal du 8 octobre 2021,*
- 2- Travaux :
 - *Supplément de travaux concernant la sacristie de l'église*
 - *Plan de financement à envisager*
- 3- *Terrain Marzet*
- 4- *Délibérations pour ajouter des crédits au compte 681 (budget commune et budget annexe) pour créances douteuses*
- 5- *Questions diverses*

1- Lecture et approbation du procès-verbal du 8 octobre 2021

Après lecture, le procès-verbal du 8 octobre 2021 est approuvé à l'unanimité.

2- Travaux complémentaires Eglise de Guiry

1ere tranche :

Devis Léon Noël 0602.95.21.19c	Travaux de dépose-repose intégrale de la sacristie, et de reprise des fondations	41 335,59 € HT
Honoraires MOE	Suivi de chantier (7% du montant des travaux, + 2% OPC)	3 720,20 € HT
Devis Geolia	Étude géotechnique (mission G5, G2 AVP)	6 683, 00 € HT
Devis estimatif SDAVO	Suivi archéologique pour sondages géotechniques + fouille de reconnaissance des fondations	2 885,30 € HT
Devis SPS	Extension de mission pour 5 mois supplémentaires	2 878,75 € HT
TOTAL		57 502,84 € HT

Montant total des travaux HT :

- *Supplément subventionné :* 54 617,54 euros
- *SDAV fouilles archéologiques non subventionnées* 2 885.30 euros
- **TOTAL** **57 502,84 euros HT**

Subventions :

- DRAC	21 847,02 euros HT
- Région	10 923,51 euros HT
- Département	10 923,51 euros HT
- Fonds propres commune	10 923,51 euros HT

Montant total des travaux TTC :

- Léon Noel	49 602,71 euros
- C.Management (mission sécurité/santé)	3 454.50 euros
- Nasca (architecte)	4 464.24 euros
- Géolia	8 019,60 euros
- Sdav	3 462.36 euros
- TOTAL	69 003,41 euros TTC

Exposé de Monsieur le Maire :

Pour compléter le financement de la 1ere tranche des travaux, un crédit de 86 600 euros (à 0,48%) avait été souscrit, auprès du Crédit Agricole, en 2021 et non débloqué (montant échéance trimestrielle 1 857,71 euros sur 12 ans).

Pour financer les travaux complémentaires, un crédit de 70 000 euros (à 0,72% si débloqué dans les 3 mois, sinon 0,78%) pourrait être demandé auprès du Crédit Agricole (montant échéance trimestrielle 1 523,55 euros sur 12 ans). Si un remboursement anticipé devait être réalisé, les pénalités seraient au maximum de 6 mois d'intérêts (environ 600 euros). Frais de dossier de 0,12% soit 84 euros.

Le regroupement des 2 crédits en un seul reviendrait plus cher, compte tenu de la hausse des taux.

Le Conseil Municipal donne son accord pour le déblocage du crédit de 86 600 euros et pour faire la demande de crédit de 70 000 euros, pour financer les travaux supplémentaires.

Pour le suivi du chantier, il faut réaliser un accord cadre afin de prolonger la collaboration de 5 ans avec l'architecte et éviter de refaire un appel d'offre (démarche bien plus onéreuse).

2ème tranche :

Monsieur le maire expose les problèmes de la dalle (sol) dans l'église mis à jour par les fouilles du SDAVO. Des fouilles sont à réaliser sur une moitié d'église et, en fonction des découvertes, sur la totalité de l'église

Après l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition. Les fouilles pourraient être réalisées vers septembre 2022.

Une estimation chiffrée va être demandée auprès de l'architecte et un dossier de subvention pourrait être déposé auprès de la DRAC.

3- Terrain Marzet

Le terrain fait environ 4000 m2 dont 2000m2 constructibles (maximum 2 maisons peuvent être construites). La commune va se rapprocher des domaines pour avoir une estimation du prix. Si la commune peut acheter le terrain, la commune prévoit de faire un parking.

4- Délibérations

Après exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'ajouter des crédits au compte 681, au budget communal et au budget annexe, pour les créances douteuses.

5- Questions diverses

- SIAA : changement de statut : dorénavant 1 seul délégué titulaire (Mme Sophie MULLER) et un seul délégué suppléant (M Timothée JAILLET).
- Lampadaire grillé ruelle de la place : le problème est électrique.
- Certains quartiers de Guiry souffrent de problèmes de voisinage.
- La préfecture demande la réalisation d'une délibération concernant la mise en place des 1607 heures, pour le personnel fonctionnaire.

Séance à 22h00.

Délibérations prises au cours de cette séance :

*D25-2021 DELIB INSTAURATION 1607 H

*D26-2021 DELIB CREDIT AGRICOLE PRET SUPPLEMENTAIRE TRAVAUX SACRISTIE

*D27-2021 DELIB MODIFS STATUTS SIAA

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

SIGNATURES

M Michel CATHALA
Maire

Mme Agnès BERNARD
Adjoint au maire

M Dominique FLAMENT
Adjoint au maire

M Dominique BERSIER
Membre

Mme Sophie MULLER
Membre

M Gabriel de MONTFORT
Membre

M Nicolas de MAISTRE
Membre

M Jean-Baptiste MATHON
Membre

M Timothée JAILLET
Membre

M Elisabeth LE BOUCHER
Membre